



Employé de commerce CFC de la branche de formation et d'examens Administration publique

**Pratique professionnelle – écrit/deuxième partie/spécifique au groupe
professionnel OE CI
pour les apprentis des administrations communales**

Série 2017/01

**Nom/prénom
du candidat**

Numéro de candidat

Arrondissement d'examen

Entreprise formatrice

Visas des experts pour chaque question corrigée :

8	9	10	Points obtenus (total de la partie 30 %)
/6	/12	/12	

Signature de l'expert 1

Signature de l'expert 2

Question 8

Points

Objectif évaluateur	1.1.3.5.2	Principe de la couverture des coûts et de l'équivalence	6 points
---------------------	-----------	---	----------

Situation de départ

Pascal Monnard voudrait que le service communal assure à l'avenir les travaux du service hivernal sur sa voie d'accès privée, qui mène à son bien foncier. La commune propose cette prestation moyennant une taxe correspondante. M. Monnard ne peut toutefois pas comprendre pourquoi il doit maintenant payer des frais supplémentaires en plus de ses impôts.

Cette question est composée de quatre parties (de a. à d.). Vous pourrez obtenir 6 points au maximum.

Tâche

- a. Expliquez le principe de causalité en une phrase. Vous obtiendrez 1 point pour la réponse correcte.

1

- b. En plus du service hivernal, citez deux autres exemples dans lesquels le principe de causalité est appliqué et décrivez brièvement ce que la taxe couvre. Vous obtiendrez 1 point par exemple correct avec la description correspondante, total 2 points.

2

T 3Points
obtenus

c. Expliquez la différence entre impôts et taxes causales. Vous obtiendrez 1 point pour la réponse correcte.

Points

1

d. Citez deux raisons pour lesquelles il **ne serait pas judicieux** de financer tous les domaines des pouvoirs publics au moyen de taxes. Vous obtiendrez 1 point par justification correcte, total 2 points.

2

T 3

Points
obtenus

Points

Question 9

Objectif évaluateur	1.1.6.1.1	Exemples du modèle comptable harmonisé	12 points
----------------------------	------------------	---	------------------

Situation de départ

Après votre apprentissage, vous travaillez au sein de l'administration des finances de la commune d'Exempleville. Votre apprenti vous pose quelques questions sur le modèle comptable harmonisé.

Cette question est composée de trois parties (de a. à c.). Vous pourrez obtenir 12 points au maximum.

Tâche

- a. Citez pour chaque critère (modèle, amortissements supplémentaires, annexe, flux de trésorerie) une différence entre le MCH1 et le MCH2. Vous obtiendrez 1 point par différence correcte, total 4 points.

MCH1	MCH2
1) Modèle (structure)	1) Modèle (structure)
2) Amortissements supplémentaires	2) Amortissements supplémentaires
3) Annexe	3) Annexe
4) Flux de trésorerie	4) Flux de trésorerie

4

T 4

Points
obtenus

- b. Citez deux avantages du MCH2 et justifiez-les. Vous obtiendrez 2 points par avantage correct avec la justification pertinente, total 4 points.

Points

4

- c. Indiquez si les déclarations suivantes concernant le modèle comptable harmonisé sont correctes ou incorrectes et corrigez les éventuelles déclarations incorrectes. Vous obtiendrez 1 point par réponse correcte avec correction éventuelle, total 4 points.

Message	Juste	Faux	Correction éventuelle
Le compte capital présente une projection des rapports entre fortune et dettes.			
Les actifs financiers indiquent les éléments de la fortune dont une autorité peut disposer et qu'elle peut évaluer selon des principes commerciaux.			
Le patrimoine administratif comprend des éléments de la fortune qui peuvent aussi être cédés sans problème.			
Dans la colonne des passifs, le compte capital indique les créances envers des tiers.			

4

T 8

Points
obtenus

Question 10

Points

Objectif évaluateur	1.1.3.8.1	L'influence de la politique sur l'administration	12 points
----------------------------	------------------	---	------------------

Situation de départ

Le 5 juin 2016, les citoyens suisses ont voté sur l'initiative populaire « Pour un revenu de base inconditionnel ». L'initiative demandait à la Confédération l'introduction d'un revenu de base inconditionnel. Celui-ci devait permettre à toute la population de mener une existence digne et de participer à la vie publique indépendamment de toute activité lucrative. L'initiative a été rejetée.

Cette question est composée de deux parties (a. et b.). Vous pourrez obtenir 12 points au maximum.

Texte soumis au vote :

**Arrêté fédéral
concernant l'initiative populaire
« Pour un revenu de base inconditionnel »**

du 18 décembre 2015

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu l'art. 139, al. 5, de la Constitution¹,
vu l'initiative populaire «Pour un revenu de base inconditionnel» déposée
le 4 octobre 2013²,
vu le message du Conseil fédéral du 27 août 2014³,
arrête:

Art. 1

¹ L'initiative populaire du 4 octobre 2013 «Pour un revenu de base inconditionnel» est valable et sera soumise au vote du peuple et des cantons.

² Elle a la teneur suivante:

La Constitution est modifiée comme suit:

Art. 110a Revenu de base inconditionnel

¹ La Confédération veille à l'instauration d'un revenu de base inconditionnel.

² Le revenu de base doit permettre à l'ensemble de la population de mener une existence digne et de participer à la vie publique.

³ La loi règle notamment le financement et le montant du revenu de base.

Art. 2

L'Assemblée fédérale recommande au peuple et aux cantons de rejeter l'initiative.

Points
obtenus

Tâche**Points**

- a. Définissez deux critères à l'aide desquels vous montrez l'impact que l'initiative « Pour un revenu de base inconditionnel » aurait eu, si elle avait été acceptée par le peuple, sur l'activité de l'administration et la politique. Vous obtiendrez 1 point pour chaque mention correcte, total 6 points.

Critère	Conséquences
	Conséquence sur la politique :
	Conséquence sur l'activité de l'administration :
	Conséquence sur la politique :
	Conséquence sur l'activité de l'administration :

6

T 6Points
obtenus

b. Comment l'influence de la politique sur l'administration est-elle limitée ? Citez trois garanties (limitations du pouvoir) et décrivez leur impact en une phrase. Vous obtiendrez 1 point pour chaque garantie correcte et 1 point supplémentaire pour chaque explication correcte, total 6 points.

Points

Garantie	Description de la conséquence

6

T 6

Points
obtenus



Employé de commerce CFC de la branche de formation et d'examens Administration publique

Pratique professionnelle – écrit/deuxième partie/spécifique au groupe
professionnel OE CI
pour les apprentis des administrations communales

Série 2017/01

Nom/prénom
du candidat

SOLUTIONS

Numéro de candidat

CONFIDENTIELLES

Arrondissement d'examen

Entreprise formatrice

Visas des experts pour chaque question corrigée :

8	9	10	Points obtenus (total de la partie 30 %)
/6	/12	/12	

Signature de l'expert 1

Signature de l'expert 2

Question 8

Points

Objectif évaluateur	1.1.3.5.2	Principe de la couverture des coûts et de l'équivalence	6 points
---------------------	-----------	---	----------

Situation de départ

Pascal Monnard voudrait que le service communal assure à l'avenir les travaux du service hivernal sur sa voie d'accès privée, qui mène à son bien foncier. La commune propose cette prestation moyennant une taxe correspondante. M. Monnard ne peut toutefois pas comprendre pourquoi il doit maintenant payer des frais supplémentaires en plus de ses impôts.

Cette question est composée de quatre parties (de a. à d.). Vous pourrez obtenir 6 points au maximum.

Tâche

- a. Expliquez le principe de causalité en une phrase. Vous obtiendrez 1 point pour la réponse correcte.

En vertu du principe de causalité, les coûts générés par une prestation sollicitée ou une utilisation d'un organisme public sont imputés à l'auteur de la demande.

1

Indication de correction tâche a.

D'autres formulations pertinentes sont aussi admises.

- b. En plus du service hivernal, citez deux autres exemples dans lesquels le principe de causalité est appliqué et décrivez brièvement ce que la taxe couvre. Vous obtiendrez 1 point par exemple correct avec la description correspondante, total 2 points.

Taxe au sac pour l'élimination des déchets : cette taxe couvre les coûts de tout le processus d'élimination (collecte, transport, incinération). Elle se base sur la quantité ou le volume.

2

Taxes sur l'eau : c'est par elles que sont financés les coûts de l'approvisionnement en eau fraîche (conduites d'eau, réservoirs, traitement de l'eau, achat supplémentaire d'eau, etc.)

Indication de correction tâche b.

De nombreuses autres solutions sont possibles. Important : il ne s'agit pas seulement de citer la prestation, mais aussi de décrire en quelques mots ce que la taxe couvre.

Autres émoluments :

- 1) Frais d'inscription au registre foncier*
- 2) Emoluments de naturalisation*
- 3) Taxes d'épuration*

T 3

Points
obtenus

- c. Expliquez la différence entre impôts et taxes causales. Vous obtiendrez 1 point pour la réponse correcte.

Contrairement aux impôts, les taxes causales (émoluments, charges de préférence, taxes de remplacement) ne sont pas dues sans conditions, mais elles supposent une raison économique. Les taxes causales (émoluments) reposent ainsi sur une prestation fournie par l'administration publique ou résultent de l'utilisation d'une installation publique.

Points

1

Indication de correction tâche c.

Autres formulations possibles :

- 1) Les impôts sont des prestations obligatoires envers les collectivités qui sont dues sans conditions.
- 2) Les impôts ne sont pas prélevés à titre de rémunération pour une prestation spécifique de l'Etat, mais ils servent principalement à couvrir le besoin financier.
- 3) Les émoluments sont des taxes spéciales qui sont payées pour une prestation déterminée de l'administration publique ou pour l'utilisation/la mise à disposition d'une installation publique.

- d. Citez deux raisons pour lesquelles il **ne serait pas judicieux** de financer tous les domaines des pouvoirs publics au moyen de taxes. Vous obtiendrez 1 point par justification correcte, total 2 points.

- 1) Les taxes ne tiennent pas compte de la capacité financière des bénéficiaires.
- 2) Les bénéficiaires ne sont pas connus pour toutes les prestations.

2

Indication de correction tâche d.

D'autres solutions pertinentes sont possibles, par exemple :

- 1) Frais de perception trop élevés
- 2) Manque de bases légales

T 3

Points
obtenus

Question 9

Points

Objectif évaluateur	1.1.6.1.1	Exemples du modèle comptable harmonisé	12 points
---------------------	-----------	--	-----------

Situation de départ

Après votre apprentissage, vous travaillez au sein de l'administration des finances de la commune d'Exempleville. Votre apprenti vous pose quelques questions sur le modèle comptable harmonisé.

Cette question est composée de trois parties (de a. à c.). Vous pourrez obtenir 12 points au maximum.

Tâche

- a. Citez pour chaque critère (modèle, amortissements supplémentaires, annexe, flux de trésorerie) une différence entre le MCH1 et le MCH2. Vous obtiendrez 1 point par différence correcte, total 4 points.

MCH1	MCH2
1) Modèle (structure)	1) Modèle (structure)
<i>Compte capital Compte de fonctionnement Compte des investissements Annexe</i>	<i>Bilan Compte de résultat Compte des investissements Annexe</i>
2) Amortissements supplémentaires	2) Amortissements supplémentaires
<i>Possibles sans restriction, pour autant qu'ils soient budgétisés et qu'ils ne causent pas de découvert du bilan</i>	<i>Ne sont plus possibles, ne correspondent pas à la « true and fair view », instrument de remplacement : apport dans réserves/capital propre</i>
3) Annexe	3) Annexe
<i>Contenu partiellement non essentiel (par exemple liste des changements de plus de CHF 1'000.– survenus dans l'inventaire)</i>	<i>L'annexe s'appuie sur des standards de l'économie privée</i>
4) Flux de trésorerie	4) Flux de trésorerie
<i>Pas prévu</i>	<i>Elément</i>

4

Indication de correction tâche a.

D'autres solutions sont possibles, par exemple :

- Ancrage système de contrôle interne (pour 1)
- Changements dans les comptes rendus (pour 1, 3, 4)
- Nouveau plan comptable (pour 1)
- « True and fair view » (prescriptions en matière d'établissement de bilans) (pour 1, 2)

T 4Points
obtenus

b. Citez deux avantages du MCH2 et justifiez-les. Vous obtiendrez 2 points par avantage correct avec la justification pertinente, total 4 points.

- 1) *Le MCH2 donne une représentation améliorée et plus logique de la classification fonctionnelle et de la classification par nature et permet ainsi d’avoir un alignement sur la comptabilité de l’économie privée.*
- 2) *Le MCH2 représente ouvertement les réserves financières des communes et permet ainsi d’avoir une représentation factuelle de la situation financière des corporations de droit public (true and fair view).*

Points

4

Indication de correction tâche b.

D’autres solutions sont possibles, par exemple :

- 1) *Alignement sur la comptabilité de l’économie privée*
- 2) *Introduction d’amortissements en matière d’économie d’entreprise (linéaires en fonction de la durée de vie)*
- 3) *Gestion obligatoire d’un flux de trésorerie*

c. Indiquez si les déclarations suivantes concernant le modèle comptable harmonisé sont correctes ou incorrectes et corrigez les éventuelles déclarations incorrectes. Vous obtiendrez 1 point par réponse correcte avec correction éventuelle, total 4 points.

Message	Juste	Faux	Correction éventuelle
Le compte capital présente une projection des rapports entre fortune et dettes.		<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Il s’agit d’une photographie instantanée à une date de référence donnée.</i>
Les actifs financiers indiquent les éléments de la fortune dont une autorité peut disposer et qu’elle peut évaluer selon des principes commerciaux.	<input checked="" type="checkbox"/>		
Le patrimoine administratif comprend des éléments de la fortune qui peuvent aussi être cédés sans problème.		<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Le patrimoine administratif sert à la réalisation publique des tâches.</i>
Dans la colonne des passifs, le compte capital indique les créances envers des tiers.		<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Engagements envers des tiers</i>

4

Indication de correction tâche c.

Il y a 1 point par ligne. Pas de points partiels.

T 8

Points obtenus

Question 10

Points

Objectif évaluateur	1.1.3.8.1	L'influence de la politique sur l'administration	12 points
----------------------------	------------------	---	------------------

Situation de départ

Le 5 juin 2016, les citoyens suisses ont voté sur l'initiative populaire « Pour un revenu de base inconditionnel ». L'initiative demandait à la Confédération l'introduction d'un revenu de base inconditionnel. Celui-ci devait permettre à toute la population de mener une existence digne et de participer à la vie publique indépendamment de toute activité lucrative. L'initiative a été rejetée.

Cette question est composée de deux parties (a. et b.). Vous pourrez obtenir 12 points au maximum.

Texte soumis au vote :

**Arrêté fédéral
concernant l'initiative populaire
« Pour un revenu de base inconditionnel »**

du 18 décembre 2015

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu l'art. 139, al. 5, de la Constitution¹,
vu l'initiative populaire «Pour un revenu de base inconditionnel» déposée
le 4 octobre 2013²,
vu le message du Conseil fédéral du 27 août 2014³,
arrête:

Art. 1

¹ L'initiative populaire du 4 octobre 2013 «Pour un revenu de base inconditionnel» est valable et sera soumise au vote du peuple et des cantons.

² Elle a la teneur suivante:

La Constitution est modifiée comme suit:

Art. 110a Revenu de base inconditionnel

¹ La Confédération veille à l'instauration d'un revenu de base inconditionnel.

² Le revenu de base doit permettre à l'ensemble de la population de mener une existence digne et de participer à la vie publique.

³ La loi règle notamment le financement et le montant du revenu de base.

Art. 2

L'Assemblée fédérale recommande au peuple et aux cantons de rejeter l'initiative.

Points
obtenus

Tâche

Points

- a. Définissez deux critères à l'aide desquels vous montrez l'impact que l'initiative « Pour un revenu de base inconditionnel » aurait eu, si elle avait été acceptée par le peuple, sur l'activité de l'administration et la politique. Vous obtiendrez 1 point pour chaque mention correcte, total 6 points.

Critère	Conséquences
Conséquences financières	<p>Conséquence sur la politique :</p> <p>– Le processus de redistribution mène à des hausses d'impôts massives</p> <p>Conséquence sur l'activité de l'administration :</p> <p>– Réduction du nombre des demandes d'aide économique (prestations sociales)</p>
Conséquences d'ordre organisationnel	<p>Conséquence sur la politique :</p> <p>– Elaboration d'une loi</p> <p>Conséquence sur l'activité de l'administration :</p> <p>– Suppression de postes de travail dans le domaine social</p>

6

Indication de correction tâche a.

D'autres réponses sont possibles. Il est important que le critère soit pertinent et que la conséquence soit logique. Autres solutions possibles :

- 1) Nouvelles tâches ou suppression de tâches
- 2) Procédures modifiées
- 3) Conséquences sur les ressources financières et humaines
- 4) Changements dans les ordonnances communales

T 6

Points
obtenus

- b. Comment l'influence de la politique sur l'administration est-elle limitée ? Citez trois garanties (limitations du pouvoir) et décrivez leur impact en une phrase. Vous obtiendrez 1 point pour chaque garantie correcte et 1 point supplémentaire pour chaque explication correcte, total 6 points.

Points

Garantie	Description de la conséquence
Séparation des pouvoirs	Surveillance et inhibition réciproques dans le cadre de l'exercice du pouvoir étatique par le législatif, le judiciaire, l'exécutif et l'administratif.
Nombre de signatures pour les initiatives	Tout citoyen ne peut pas simplement déposer une initiative. Il faut d'abord trouver un certain nombre de partisans d'une idée.
Droits fondamentaux de la Constitution	Les droits fondamentaux ne doivent pas être violés. Ils sont constants, durables et invocables en justice.

6

Indication de correction tâche b.

D'autres solutions sont possibles, par exemple :

Référendum contre les décisions du pouvoir législatif	Décision ultérieure des personnes ayant le droit de vote sur une décision du Parlement
---	--

T 6

Points
obtenus